

Les séjours



www.fondationmg.fr

20
22

Séjour
à la montagne
P. 16-17

Aider, assister et secourir

Depuis près de 80 ans, la Fondation Maison de la Gendarmerie, reconnue d'utilité publique, a pour vocation première d'aider, assister et secourir les veuves et orphelins de la Gendarmerie nationale.

Au fil du temps, elle a étendu ses missions de soutien social et occupe aujourd'hui une place de premier plan dans l'accompagnement des personnels en activité ou en retraite ainsi que de leurs familles, confrontés à des situations de détresse.

Reposant sur un principe de solidarité, son action se décline autour de quatre grands axes :

- **les prestations sociales** diverses (décès, maladie...);
- **les stages de reconstruction** (« Ad Refectio », stage au profit des blessés & de leur famille, permettant la reconstruction des blessés par le sport ou « Nouvel élan » pour faciliter le retour en unité des militaires ayant été éloignés de l'Arme du fait d'un Congé de Longue Durée pour Maladie); de plus, elle a décidé d'intervenir au profit des handicapés et des aidants au travers de séjours « parenthèse pour les aidants »;
- **les logements pour étudiants** en accordant la priorité aux orphelins de l'Arme;
- **le tourisme proposé à tarif social** (gestion de 7 établissements de vacances et organisation d'une vingtaine de colonies de vacances, dont la gratuité du stage conduite accompagnée pour les orphelins).

La Fondation n'existe que grâce à vos souscriptions et aux versements de généreux donateurs. Elle délivre chaque année plus de 4 millions d'euros d'aides sociales directes ou indirectes à celles et ceux de la communauté gendarmerie en souffrance ainsi qu'aux autres ressortissants.

Par ailleurs, pour répondre avec davantage d'efficacité aux besoins sociaux et aux attentes de la communauté, la Maison de la gendarmerie développe des partenariats avec différentes institutions, notamment la Caisse Nationale du Gendarme dans le cadre de l'outil «Entraide Gendarmerie» et la CNMSS.

La Fondation Maison de la Gendarmerie remercie toutes celles et ceux d'entre vous qui soutiennent sa politique d'entraide et lui permettent de poursuivre ses actions sociales dans l'esprit de solidarité qui a prévalu lors de sa création.

Devenir souscripteur de la Fondation Maison de la Gendarmerie relève de l'esprit de solidarité qui relie les membres d'une même communauté. La Fondation a été créée, il y a près de 80 ans, pour vous aider et vous soutenir lorsque vous êtes touchés dans votre chair et que votre vie ou celle de votre famille en est profondément modifiée. Elle agit également pour vous permettre de faire face à des situations délicates, qu'elles soient familiales ou professionnelles.

En 2021, grâce à la solidarité de tous les donateurs, plus de 4 millions d'euros ont été versés aux personnels de la gendarmerie et à leur famille dans la détresse ou endeuillée.

Un grand merci à tous !

CAGNOTTE EN LIGNE

À l'occasion des événements difficiles ou tragiques affectant les personnels, des élans de générosité peuvent se manifester localement au profit des familles.

La Fondation Maison de la Gendarmerie est en capacité de canaliser ces collectes, depuis «je donne», accessible via le site internet de la Fondation.

58 veuves ou veufs de militaires d'active ainsi que **41 gendarmes ayant perdu leur conjoint(e) ou un enfant**

ont bénéficié de votre solidarité. Ils ont perçu chacun 3 500 €.

50 orphelins ont perçu une enveloppe de 1 600 € au titre de la solidarité orphelins et **485 orphelins** recevront jusqu'à leur majorité un chèque-cadeau annuel de 150 € au moment des fêtes de Noël.

14 423 veuves de plus de 76 ans ont reçu un cadeau de fin d'année, remis par des gendarmes en activité, traduisant ainsi la solidarité intergénérationnelle.

349 militaires ayant fait l'objet d'une décision médico-statutaire ont perçu une aide financière de 1 900 € à 2 500 €.

*bilan provisoire au 6 décembre 2021.

89 personnels de la gendarmerie dans une situation particulièrement grave et difficile, ont bénéficié d'une aide financière (sur étude de dossier).

1 084 enfants et orphelins de gendarmes ont bénéficié d'une allocation dans le cadre de leurs études.



Stages Ad Refectio : la reconstruction des blessés par le sport



C'est en Aquitaine, dans un établissement de la Fondation Maison de la Gendarmerie, que se réunissent depuis avril 2017, par petits groupes, des blessés en service et les membres de leur famille dans le cadre du stage «Ad Refectio - blessés & familles».

Riches d'enseignements

et vecteurs de mieux-être, co-organisés par le Bureau de l'Action Sociale des blessés et du handicap et la Fondation et co-financés par la Fondation et la CNG, les 7 stages réalisés ont aidé près de 200 personnes (55 blessés et 136 conjoints et enfants) de la «famille gendarmerie».

Véritable générateur ou accélérateur de résilience, l'environnement unique de ce regroupement a permis de partager des activités intra et extra familiales, mais aussi de libérer la parole et, ainsi, d'entrevoir l'avenir avec plus de sérénité et d'espoir. Cette reconnaissance institutionnelle et cette écoute envers les conjoint(e)s et enfants ont renforcé le sentiment d'appartenance à la communauté.

Stages Nouvel Élan : reprendre confiance !



Pendant 2 semaines, au cœur de la Côte d'Azur, entre Cannes et Saint-Tropez, au bord de la méditerranée, la résidence de la Fondation Maison de la Gendarmerie

de Saint-Aygulf, accueille par stage, une quinzaine de personnels de la gendarmerie, militaires ou civils, ayant repris une activité après un placement en CLDM / CLM.

Ces stages « Nouvel élan », organisés et financés par la Fondation, proposent de nombreuses activités sportives et extérieures, ainsi que des entretiens individuels et des ateliers de réflexion.

Encadrés par des professionnels (psychothérapeute, coach sportif, socio-corporelle...), les stagiaires sont également accompagnés par un médecin référent, le docteur Gérard Chaput, ancien médecin-chef du service de santé des armées.

Charte d'engagement sur les applications des règles sanitaires renforcées dans les établissements familiaux de la fondation pour la protection de nos ressortissants.

1. Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le Covid19 mises en place dans nos établissements et consultable sur le site fondationmg.fr
2. Appliquer les directives et les recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19 – Pass sanitaire obligatoire dès l'âge de 12 ans dans les bars et restaurants de la Fondation.
3. Imposer le respect des gestes barrières aux employés, prestataires et ressortissants – port du masque obligatoire dans les lieux clos accueillant du public.
4. Assurer la mise en place et le respect des protocoles de gestion en cas de suspicion de contagion au Covid-19.
5. Mettre en place des marquages au sol dont une signalisation pour le maintien des distances de sécurité entre les ressortissants dans les zones d'attente.
6. Mettre à disposition des produits désinfectants dans les parties communes à l'usage des ressortissants et du personnel de l'établissement.
7. Dans les bars et restaurants : 6 personnes maximum par table avec une distanciation de 1 mètre entre chaque table. Aucune soirée dansante ne sera organisée.
8. Renforcer le nettoyage et la ventilation des hébergements lors de la libération des logements. Privilégier un nettoyage de désinfection humide. Effectuer une ventilation régulière toutes les heures des locaux en réalisant un « courant d'air ».
9. Encadrer l'étape de récupération du linge et des draps (si service disponible) et fournir un équipement de protection individuel au personnel. Respecter un temps de latence d'au moins 12 heures avant la prise en charge des draps et du linge.
10. Renforcer le nettoyage et la désinfection des parties communes (y compris piscine, aire de jeux, espaces de restauration et d'animation) et les adapter aux exigences et recommandations des autorités sanitaires.
11. Adapter le programme d'animations (y compris club(s) enfants et ados) et l'ouverture des services et installations (notamment piscines) aux exigences sanitaires et aux décisions du gouvernement.
12. Favoriser le paiement par carte bancaire sans contact autant que possible. Désinfecter systématiquement les terminaux de paiement.

Du fait de la situation pandémique, les conditions d'hébergement, d'accueil et de services sont susceptibles d'être modifiées. Les clients seront la plupart du temps avertis avant leur venue. En revanche, en cas de risques pandémiques constatés lors de votre séjour, la fondation maison de la gendarmerie se réserve le droit, par mesure de précaution et pour votre sécurité et celle de ses personnels, d'écourter votre séjour. Les acomptes ne seront pas demandés pour les séjours en basse et moyenne saison. En haute saison, les acomptes seront remboursés en cas d'annulation.



Nos villages vacances

Roquefort-la-Bédoule (13) p 6-7
Studios, appartements

Argelès-sur-Mer (66) p 8-9
Pavillons, chalets

Nos campings
Lège-Cap-Ferret (33) p 10-11
(Le Grand-Crohot Océan)
Chalets, mobil-homes, maisons de toile, emplacements de camping

Hendaye (64) p 12-13
Mobil-homes

Nos hôtels avec restauration
Saint-Aygulf (83) p 14-15

Chamonix (74) p 16-17

Notre hôtel parisien
Relais Moncey p 18-19

Roquefort-la-Bédoule

Au cœur de la Provence !

Notre village vacances vous accueille entre la Méditerranée, les massifs du Garlaban et de la Sainte-Beaume. Situé en bordure du parc national des Calanques et du village de Cassis, vous pourrez pratiquer la randonnée, la plongée, l'escalade et toutes les activités nautiques, accéder facilement aux plages de La Ciotat, Cassis, St-Cyr-sur-Mer (les Lecques)...

Fondation MG
Impasse des Cigales
13830 Roquefort-la-Bédoule

Autoroute A50 (sortie n°7)

Train : Marseille Saint-Charles
(24 km) - Cassis (6 km)

Aéroport : Marseille Provence
(47 km)

Transports possibles de la gare
ou de l'aéroport
(voir modalités
avec l'établissement)

RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement bedoule@fondationmg.fr

Tél. 04 42 73 14 18



ou au siège de la Fondation

Tél. 01 89 11 86 89

cellule.ef@fondationmg.fr

PRIX DU LOGEMENT
ET PAR NUIT

	Basse saison du 2/04 au 3/06, du 19/09 au 25/09 et du 22/10 au 6/11/2022		Moyenne saison du 4/06 au 8/07, du 27/08 au 18/09/2022		Haute saison du 9/07 au 26/08/2022	Forfait ménage
	1re nuit	nuits suivantes	1re nuit	nuits suivantes		
Studio 3 pers.	44	26,5	57	39,5	70	30
Studio «T+» 3 pers.	46	28,5	59	41,5	72	30
Appartement 4 pers.	51	33,5	63	45,5	84	40
Appartement 4/6 pers.	54	36,5	68	50,5	94	40
Appart. Confort 2/4 pers.	50	32,5	64	46,5	88	35
Appart. Confort 4/6 pers.	57	39,5	73	55,5	102	40
Appart. Confort 6/8 pers.	61	43,5	79	61,5	116	45
Animal	5,00 €/jour					
Location salle polyvalente	300,00 €					
Location salle Mille Club	100,00 €					

Hors haute saison et période scolaire - 15 % de réduction à partir de 8^e jour

Fondation MG Village vacances/Roquefort-la-Bedoule

les vacances à la Mer

HÉBERGEMENT

Village vacances 3 étoiles composé de :

**19 studios 3 personnes
avec terrasse et 7 «T+»
3 personnes avec grande
terrasse**

Tous nos studios disposent d'une terrasse avec salon de jardin, d'une cuisine équipée, d'un clic-clac en 140 et d'un couchage enfant en 80.

**9 appartements pour
4 personnes et 9 pour
4/6 personnes avec
terrasse**

Les appartements 4 et 4/6 personnes disposent d'une cuisine américaine avec coin repas, douche, WC, une chambre avec lit en 140, une chambre avec lits superposés en 80 réservés aux enfants, un clic-clac en 140 pour les appartements 4/6 personnes.

**54 appartements
«Confort» 2/4, 4/6 (dont
3 accessibles aux PMR)
6/8 personnes avec
terrasse.**

Les appartements « Confort » disposent d'une cuisine américaine, salon, salle à manger, une chambre avec lit en 140, une chambre avec lits en 80 superposés réservés aux enfants, un clic-clac en 140, une salle de bains avec douche à l'italienne, WC séparés. Les appartements 6/8, climatisés, disposent en plus d'une mezzanine avec 2 lits gigognes en 140 (possibilité de 2 lits jumeaux ou lit double) et salle de bain avec douche.

News 2022 : une parenthèse pour les aidants ! Vous vous occupez d'une personne en situation de handicap moteur ? Le village-vacances vous permet de bénéficier gratuitement de conditions de répit optimales en confiant votre proche à un aidant professionnel choisi par un partenaire local de confiance. N'hésitez pas à nous contacter pour en connaître les modalités.

À proximité :

vous pourrez vous rafraîchir dans les eaux turquoises de la Méditerranée et pratiquer les nombreux sports nautiques, aviron de mer, kayak, plongée, voile, pêche.

Vous pourrez profiter du prodigieux patrimoine culturel que vous offre Aubagne avec la maison natale de Marcel Pagnol, ses fabriques de santons, visiter les villes de Marseille et son vieux port, Aix-en-Provence avec ses rues piétonnes, ses fontaines, ses musées, Toulon et sa célèbre rade, ses plages.

La nature environnante vous offre un grand spectacle à découvrir à pied, à vélo, en bateau. Le parc national des Calanques et ses nombreux chemins de randonnée pour atteindre ses merveilleuses criques. Les massifs du Garlaban et de la Sainte-Beaume que vous pourrez découvrir à cheval ou à dos d'âne, sans oublier les produits de la Provence, olives et huile d'olive, la bouillabaisse, la soupe au pistou et déguster ses vins rosés, le pastis... avec modération !

ET AUSSI

- Aires de jeux
- Terrain multisports
- Baby-foot
- Ping-pong
- 3 terrains de pétanque éclairés
- Mini-golf
- Court de tennis
- Appareils de fitness en plein air

LOISIRS

- Complexe aquatique surveillé* (3 bassins couvrant environ 400 m², buvette, plages, bains de soleil, chaises semi-assises, parasols) ouvert de mi-juin à mi-septembre.
- Animations 6 à 12 ans
- Animations sportives : aquagym, fitness, sports collectifs, tir à l'arc...
- Animations en soirée avec spectacle chaque semaine en été*

* Les horaires d'ouverture et de surveillance du complexe ainsi que les périodes d'animations sont disponibles sur le site internet de la Fondation.

SERVICES

- Snack avec terrasse (paiement cashless)
 - Bar et buvette piscine (paiement cashless)
 - Service boulangerie sur place
 - Bibliothèque
 - Location de linge de maison et de draps
 - Location de planchas électriques, boîtier WIFI dans les logements
 - Kit bébé (sur réservation) : lit parapluie, chaise haute, baignoire
 - Laverie
 - Boutique produits locaux
 - Prestation ménage (en supplément)
- *Les chiens hors catégorie 1 & 2 de moins de 10 kg et munis d'un carnet de vaccinations à jour sont admis hors haute saison.

Toutes nos locations sont équipées d'un salon de jardin en terrasse, d'un téléviseur et d'un emplacement de parking.



Village vacances

Argelès-sur-Mer

Village Vacances MG
Route de Collioure
66700 Argelès-sur-Mer

Autoroutes A9, E15, E80
(sortie 42 / Perpignan Sud),
D914 (sortie 12 - direction le port,
le Racou)

Train : gare d'Argelès (2 km)
Aéroport : Perpignan Rivesaltes
(32 km)

RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement argeles@fondationmg.fr

Tél. 04 68 81 05 18



ou au siège de la Fondation

Tél. 01 89 11 86 89

cellule.ef@fondationmg.fr

320 jours de soleil par an !

À la frontière de la France et de l'Espagne, entre mer et montagne, notre établissement, situé dans une commune labellisée «Famille plus» et «Pavillon bleu», vous offre un cadre idéal pour vos vacances en famille, en amoureux, ou entre amis. Venez profiter de la douceur de vivre en pays catalan !



HÉBERGEMENT

Village vacances 2 étoiles composé de :

Camping 2 étoiles composé de :

76 pavillons
de 4 à 8 personnes

(dont 3 accessibles aux PMR) composés de 2 chambres, d'une pièce à vivre avec cuisine équipée d'un frigo, d'une salle d'eau, de WC séparés (sauf PMR), d'un salon de jardin.

Les logements 6 et 8 personnes sont équipés d'un canapé convertible. Chaque logement bénéficie d'une place de parking attitrée.

34 chalets climatisés
pour 6 personnes

(dont 1 accessible aux PMR*) composés de 3 chambres, d'une pièce à vivre avec cuisine équipée d'un frigo-congélateur, d'un canapé d'angle avec TV, d'une salle d'eau, de WC séparés, d'une grande terrasse semi-couverte avec salon de jardin.

Chaque logement bénéficie d'une place de parking attitrée.

*Ce chalet accessible aux PMR est composé de 2 chambres et a une capacité d'accueil de 5 personnes (sans canapé, WC non séparé).

À proximité :

Plongée sous-marine,
pêche en mer, canyoning,
randonnées, jet-ski,
croisière en bateau.

Tourisme culturel, viticole,
vert, littoral...

Notre établissement se situe
à 300 m de la plage et du port,
1 km du centre-ville,
10 km de Collioure,
27 min. de la frontière espagnole
(Le Perthus),
22 min. de Canet-en-Roussillon
et 2 heures de Barcelone.

PRIX DU LOGEMENT
ET PAR NUIT

	Basse saison du 01/04 au 17/06 et du 17/09 au 30/09	Moyenne saison du 18/06 au 08/07 et du 27/08 au 16/09	Haute saison du 09/07 au 26/08
Pavillon 4 personnes	34	51	89
Pavillon 5 personnes	35	52	93
Pavillon 6 personnes	38	55	98
Pavillon 8 personnes	39	56	104
Chalet 6 personnes	49	68	112
Visiteur	offert	2,50	2,50
Parking visiteur	offert	2	2
Location salle / 24h	300		

Hors vacances scolaires et hors haute saison, profitez de 15 % de réduction à partir du 8^e jour.

f Village vacances MG / Argelès-sur-Mer Forfait escapade proposé en basse et moyenne saison :

40 € sur une base de 2 personnes, 10 € par personne supp.

Arrivée dès 11 heures et départ tardif à 17 heures

Kit serviettes et draps fournis ; lit fait à l'arrivée ; ménage au départ

1 partie de mini-golf offerte par personne

Notre établissement vous propose d'accueillir vos groupes (en dehors de la haute saison) enterrement vie de jeune fille / garçon, cousinade, anniversaire, mariage ou séminaire (hébergement et location de la salle d'animations). Plus d'infos directement auprès de l'établissement.

ET AUSSI

- Aire de jeux
- Terrain multisports
- Ping-pong
- Terrain de pétanque
- Mini-golf
- Court de tennis

LOISIRS

- 2 bassins de piscine ouverts et surveillés (du 18/06 au 16/09)
 - Club enfants de 6 à 12 ans (du 11/07 au 26/08)
 - Animations sportives* (circuit training, TRX sangles, stretching, aqua-bike, tournois de sports collectifs)
 - Animations en soirée*
- * Les animations vous sont proposées chaque jour, du lundi au vendredi leur nombre est restreint en moyenne saison.

SERVICES

- Bar (plages horaires restreintes en moyenne saison)
- Snack climatisé
- Espace Wi-Fi en salle d'animations et terrasse bar
- Salon TV
- Machines à laver, fer et table à repasser
- Kit bébé (sur réservation) : lit parapluie, chaise haute, baignoire
- Location de draps, serviettes, plancha et TV

crédit photos: adobe stock

www.fondationmg.fr

Le Grand-Crohot Océan

Camping
le Grand-Crohot Océan
33950 Lège-Cap-Ferret
Autoroutes A10, A62, A63
(sortie 10)

Train : gare de Bordeaux-Saint-Jean
(65 km) et gare de Marcheprime (38 km)
Aéroport : Bordeaux-Mérignac (50 km)

Situé à Lège-Cap-Ferret,

célèbre station du bassin d'Arcachon qui séduit tant par son environnement naturel exceptionnel que par son charme préservé et adossé à une grande plage océane de sable fin, notre établissement vous offre un emplacement privilégié au milieu d'une pinède luxuriante de 11 hectares.



les vacances à la Mer

HÉBERGEMENT

219 emplacements de camping (6 personnes maximum par emplacement)

30 canadas de 4 personnes et 6 kiwis de 6 personnes

Nos canadas avec terrasse et salon de jardin, disposent de 2 chambres (2 lits en 80 et 1 lit en 140), d'un espace de vie avec un coin cuisine équipé d'un réfrigérateur et réchaud. Nos kiwis avec auvent et salon de jardin, disposent de 2 chambres (2 lits superposés en 80 et 1 lit en 140).

60 chalets de 5 personnes (dont un accessible aux PMR 4 pers.)

Nos chalets et nos mobil-homes avec terrasse et salon de jardin, disposent d'une pièce à vivre avec cuisine équipée, 2 ou 3 chambres, une salle d'eau et WC séparés.

20 mobil-homes de 4 personnes et 10 mobil-homes de 6 personnes (dont un accessible aux PMR 4 pers.)

RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement

Tél. 05 56 60 09 04
gdcrohot@fondationmg.fr



ou au siège de la Fondation
Tél. 01 89 11 86 89
cellule.ef@fondationmg.fr

PRIX DU LOGEMENT ET PAR NUIT

	Basse saison du 2/04 au 10/06 et du 12/09 au 02/10	Moyenne saison du 11/06 au 01/07 et du 29/08 au 11/09	Haute saison du 02/07 au 28/08
Chalet 5 personnes	44	62	102
Canada 4 personnes*	26	42	67
Kiwi 6 personnes*	30	47	72
Mobil-home 4 pers	37	56	95
Mobil-home 6 pers	46	64	102
Camping (forfait 2 pers.)	18	20	25
Location grande salle	450		
Location petite salle	200		

*Canadas et kiwis disponibles à partir du 14 mai 2022 (sous réserve de la date d'installation du prestataire)

SUPPLÉMENTS CAMPING

Personne suppl.	7,50	Enfant de - de 2 ans	gratuit
1 ^{er} enfant mineur suppl.	6,50	Animal	2,00
2 ^e et 3 ^e enfant suppl.	3,50	Visiteur suppl.	3,00
4 ^e enfant suppl.	gratuit	Parking visiteur	2,50

Hors vacances scolaires et hors haute saison, profitez de 15 % de réduction à partir du 8^e jour.

Fondation MG/Camping Le Grand Crohot océan



Établissement reconnu par la Gendarmerie nationale dans le cadre du dispositif « reconstruction des blessés et familles ».

À proximité :

randonnées pédestres et à VTT, golf, surf, kitesurf, paddle, plongée, promenades en bateau.

Le phare et la pointe du Cap.

La chapelle de la Villa Algérienne, villages ostréicoles, Aqualand...

ET AUSSI

- Aires de jeux
- Terrain multisports
- Baby-foot
- Billard
- Ping-pong
- Terrain de pétanque
- Salle de jeux vidéo (en haute-saison)
- Court de tennis (avec supplément)



LOISIRS

- Complexe aquatique (moyenne et haute saison)
- Club-enfants (en haute saison)
- Animations en soirée (en haute-saison)

* Les animations vous sont proposées chaque jour, du lundi au samedi.

SERVICES

- Zone accès Wi-Fi (à proximité de la salle polyvalente)
 - Kit bébé (sur réservation) : lits parapluie, chaises hautes, baignoires
 - Location de draps
 - Salle TV
 - Snack / superette / crêperie et bar avec terrasse (haute saison)
 - Laverie automatique (machines à laver, sèche-linges)
- * Les chiens hors catégorie 1 & 2 de moins de 10 kg et munis d'un carnet de vaccinations à jour sont admis hors haute saison.



Camping Hendaye

Entre mer et montagne,

le camping arboré de Sascoenea est situé à 15 minutes à pied de la plus grande plage de sable fin de la côte basque (top 5 des plus belles plages françaises : Hendaye est la destination rêvée pour les enfants) et du cœur de ville à l'architecture typiquement basque.

Camping Sascoenea
5, rue Ansoenia
64700 Hendaye

Autoroute A63 et A64
(sortie n°2)

Train : gare de Hendaye (5 mn)

Aéroport : Biarritz Parme (20 mn)

RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement hendaye@fondationmg.fr

Tél. 05 59 20 10 66



ou au siège de la Fondation

Tél. 01 89 11 86 89

cellule.ef@fondationmg.fr

Prix du logement et par nuit

	Basse saison du 08/04 au 17/06 et du 03/09 au 09/10	Moyenne saison du 18/06 au 8/07 et du 27/08 au 02/09	Haute saison du 9/07 au 26/08
Mobil-home 2 chambres	43	58	93
Mobil-home 3 chambres	51	65	105
Ancien mobil-home PMR	33	48	80
Animal	3/jour	4/jour	-----

Offre spéciale Prix du logement et par week-end

	Basse saison du 08/04 au 12/06 et du 02/09 au 09/10	Moyenne saison du 17/06 au 10/07
Mobil-home 2 chambres	75	102
Mobil-home 3 chambres	85	111
Ancien mobil-home PMR	55	75
Animal	3 / jour	4/ jour

Hors vacances scolaires et hors haute saison, profitez de 15 % de réduction à partir du 8^e jour.



Sascoenea hendaye

À proximité :

location de surf, stand-up paddle, plongée, randonnées, accrobranche... vous pourrez aussi bénéficier des bienfaits de la Thalasso ou surfer le long de la plus grande plage de sable fin.

L'Espagne à portée de métro (30 mn) ou de bateau (5 mn).

Aller à San Sebastian en petit train, prendre la navette maritime d'Hendaye à Fontarrabie, authentique petit village de pêcheurs.



SERVICES

- Bar avec terrasse (en saison)
- Snack, service boulangerie
- Location de draps (sur réservation)
- Laverie, table à repasser
- prêt de fer à repasser, ventilateur
- Zone accès wifi en salle d'animations et terrasse bar
- Location de plancha électrique
- Prêt de Kit bébé sur réservation (lit bébé, baignoire, rehausseur)
- Kit ménage

*Les chiens hors catégorie 1 & 2 et munis d'un carnet de vaccinations à jour sont admis hors haute saison.



les vacances à la Mer

HÉBERGEMENT

90 mobil-homes accueillant de 4 à 6 personnes (dont 2 accessibles aux PMR).

Chaque logement possède une terrasse couverte et un salon de jardin, une pièce à vivre avec cuisine équipée, 2 ou 3 chambres (1 lit en 140, 2 lits en 80 dans chaque chambre), une salle d'eau et WC séparés. Il dispose d'un réfrigérateur, TV, plaque gaz, micro-ondes, hotte aspirante, cafetière. *Voir inventaires sur le site de la Fondation.*

Place de parking attitrée pour chaque logement.

Dates à retenir

Week-end de Pâques : fête du jambon à Bayonne

Juin : les fêtes de la Saint-Jean à Saint-Jean-de-Luz

Juillet : Feria de San Fermin à Pampelune et les fêtes de Bayonne

Août : le concours international de feux d'artifices à San Sebastian (Espagne) et les fêtes basques à Hendaye

Septembre : les fêtes de Fontarrabie (Espagne)

ET AUSSI

- Aire de jeux
- Terrain multisports
- Baby-foot
- Billard
- Ping-pong
- Terrain de pétanque

LOISIRS

- Animations en soirée (juillet et août)
- Animations enfants (juillet et août)

crédit photos: adobe stock



www.fondationmg.fr

14-15

Ouvert du 2 avril 2022 au 31 octobre 2022

Hotels Restauration

Saint-Aygulf

Résidence MG
211, avenue Marius-Coulet
83370 Saint-Aygulf

Autoroute A8 (sortie n°37)
Train : gare de Saint-Raphaël-Valescure (8 km)
Aéroport : Hyères-Toulon (60 km),
Nice (60 km) et Marseille-Provence (140 km)

Au cœur de la Côte d'Azur,

entre Cannes et Saint-Tropez, au bord de la Méditerranée, Saint-Aygulf est terre de contrastes. Provençale dans l'âme, cultivant la douceur de vivre, notre hôtel, situé à 200 m de la plage, vous permet de profiter de tous les atouts des environs.



les vacances à la Mer

HÉBERGEMENT

84 chambres de 2 à 5 personnes

(dont 2 accessibles aux PMR), avec salle d'eau et WC, TV et accès Wi-Fi.

AGENDA CULTUREL

- Avril** : fête de la Ste-Baume à St-Raphaël - trail d'Hermès Fréjus Estérel - course Montée du Vinaigre - bravade à Fréjus et course des 10 km de Fréjus
- Avril-mai** : festival des jardins de la Côte d'Azur
- Mai** : bravade à Saint-Tropez
- Juillet** : festival de jazz à Saint-Raphaël - nuits auréliennes à Fréjus
- Juillet-août** : Grimaldines à Grimaud
- Août** : festival de Ramatuelle
- Septembre** : bravade de Saint-Aygulf - festival de quatuors à cordes en Pays de Fayence et à Saint-Raphaël
- Septembre-octobre** : les voiles de Saint-Tropez
- Octobre** : festival de l'air à Saint-Aygulf - braderie à Saint-Tropez - Roc d'Azur à Fréjus

RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement staygulf@fondationmg.fr

Tél. 04 94 17 62 00



ou au siège de la Fondation

Tél. 01 89 11 86 89

cellule.ef@fondationmg.fr

Prix (en €)

	Basse saison du 02/04/2022 au 20/05/2022 et du 10/09/2022 au 31/10/2022						Moyenne saison du 21/05/2022 au 01/07/2022 et du 20/08/2022 au 09/09/2022						Haute saison du 02/07/2022 au 19/08/2022					
	Pension complète		Demi-pension		Nuitée		Pension complète		Demi-pension		Nuitée		Pension complète		Demi-pension		Nuitée	
	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2
2 pers.	65	89	55	75	44	59	75	104	63	88	55	74	83	116	72	100	63	86
1 pers.	36	51	25	44	27	36	43	58	37	51	34	46	49	68	43	59	42	55
Enfant 9 à 16 ans	31	37	25	30	21	21	33	40	28	33	21	21	40	48	35	41	27	27
Enfant 4 à 9 ans	23	28	17	21	11	11	25	31	20	24	11	11	31	38	25	31	17	17

Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans. G1 et G2 : voir définition page 21.



Établissement reconnu par la Gendarmerie nationale dans le cadre du dispositif « Nouvel élan ».

f Fondationmg



À proximité :

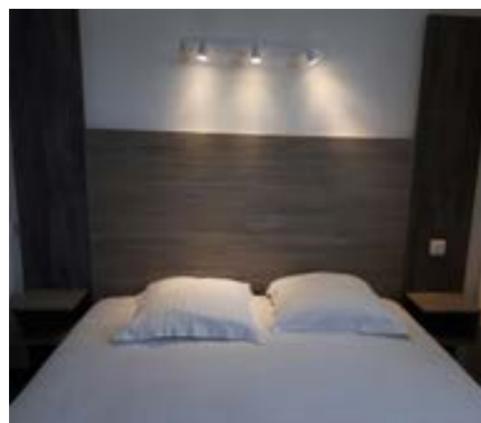
marché provençal, kitesurf, plongée, balade en mer, golf, randonnée, VTT, location de vélos et de scooters, accrobranche, réserve naturelle de Villepey, scooter des mers, parachute ascensionnel...

ET AUSSI

- Aire de jeux
- Terrain de pétanque

SERVICES

- Bar avec terrasse
- Restaurant
- Parking privé gratuit (48 places)
- Espace services : machine à laver, étendoir, planche et fer à repasser
- Bibliothèque
- Prêt de sèche-cheveux
- Pour les bébés : chaise, lit, baignoire...



Chamonix

Le Régina
1354, route des Praz
74400 Chamonix-Mont-BlancAutoroutes A6 et A40
Train : gare de Chamonix
(2,6 km) et gare de Chamonix-Les Praz
(400 m)
Aéroport : Genève (80 km)

À 2 pas de la station de ski familiale de Chamonix,

au cœur des Alpes, notre hôtel vous ouvre ses portes de fin décembre à mi-mai et de mi-juin à début septembre. Convivialité et confort, une vue imprenable sur le Mont-Blanc, un accès gratuit aux transports en direction des pistes, une multitude d'activités pour les grands et les petits : bienvenue au Régina !



les vacances à la Montagne

HÉBERGEMENT

53 chambres de 2 à 5 personnes

(dont 3 accessibles aux PMR), avec salle d'eau et WC, TV et accès Wi-Fi.



crédit photos: adobe stock

À proximité :

Hiver : snowboard, ski alpin, ski de fond, raquette, marche nordique, chiens de traîneau, baptême de parapente, location de skis.

Été : randonnées (pédestre, glaciaire...), cani-rando, escalade, via ferrata, initiation canyoning, parc Merlet, golf 18 trous...

Et toute l'année : piscine, cinéma, le spa QC Termes et le tunnel du Mont-Blanc à tarifs préférentiels.



RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement chamonix@fondationmg.fr

Tél. 04 50 53 23 21



ou au siège de la Fondation

Tél. 01 89 11 86 89

cellule.ef@fondationmg.fr

LOISIRS

- Accès illimité aux domaines skiables des Planards, du Brévent, la Flégère, Le Tour, Vallorcine, les Grands-Montets et les Houches, Mer de Glace, Aiguille du Midi (Pas dans le vide), Tramway du Mont-Blanc.

Que vous soyez skieur, randonneur ou simple promeneur, le Régina vous propose avec ses partenaires, en plus des sites accessibles grâce à votre forfait, un grand choix d'activités (payantes) : sorties raquettes, marche nordique, vols panoramiques en hélicoptère, visites et gastronomie (restaurants d'altitude).

ET AUSSI

- Salle de jeux enfants (jusqu'à 6 ans sous la responsabilité des parents)
- Billard
- Baby-foot
- Jeux électroniques

Le «+» transports : gratuits de Servoz à Vallorcine par les bus et les trains de la vallée.

SERVICES

- Restaurant
- Bar (panoramique)
- Paniers repas, spécialités et repas enfants (sur réservation la veille avant 19h00)
- Lit, baignoire, chaise bébé ;
- Prêt de luges, local à skis avec chauffe chaussures
- Machine à laver, sèche-linge, table à repasser, four à micro-ondes, réfrigérateur
- Forfaits remontées mécaniques inclus ! (été & hiver) vous donnant un accès illimité aux différents sites du domaine



crédit photos: adobe stock

Chambre / nombre de personnes prix par jour et par chambre

	Basse saison du 09/04/22 au 01/05/22 du 11/06/22 au 01/07/22						Moyenne saison du 18/12/21 au 04/02/22 du 05/03/22 au 08/04/22 du 02/07/22 au 25/09/22 du 17/12/22 au 31/12/22						Haute saison du 05/02/22 au 04/03/22						Offre spéciale (3 nuits consécutives minimum) du 08/01/22 au 28/01/22 du 05/03/22 au 01/04/22			
	Pension complète		Demi- pension		Nuitée		Pension complète		Demi- pension		Nuitée		Pension complète		Demi- pension		Nuitée		Pension complète		Demi- pension	
	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2
2 pers.	89	114	79	100	70	84	109	137	97	122	90	108	128	159	117	144	106	130	99	127	88	109
1 pers.	49	63	45	56	40	48	59	75	53	67	50	62	71	89	65	81	61	76	54	69	49	62
2 pers. + 75 ans	67	92	57	78	48	62	77	105	66	89	58	76	84	116	72	101	62	88	72	100	62	84
1 pers. + 75 ans	39	53	35	46	30	38	44	58	38	52	36	47	50	68	44	61	40	55	41	55	36	49
Enfant 9 à 16 ans	44	50	38	43	35		50	58	45	51	40		60	68	55	61	48		47	54	41	47
Enfant 5 à 9 ans	35	41	30	34	25		42	49	37	42	30		50	57	44	49	37		39	45	33	38
Enfant - 5 ans	15						20						25						20			

Le forfait remontées mécaniques est inclus pour les - de 75 ans et non inclus pour les + de 75 ans. Pour les personnes concernées, le forfait est à la disposition des clients à la réception de l'hôtel le lendemain matin de leur arrivée.

Le Relais Moncey

4, rue d'Odessa
75014 Paris

Train : gare Montparnasse (200m)
Métros 4, 12 et 13 : station Montparnasse-Bienvenue (sortie 6 « rue d'Odessa »)
Métro 6 : station Edgar Quinet
Aéroports : Orly (15 km) et Charles-de-Gaulle (37 km) - Navettes Air France Montparnasse (avenue du commandant Mouchotte) à proximité

RÉSERVATION

en priorité auprès de l'établissement moncey@fondationmg.fr

Tél. 01 40 47 03 33



ou au siège de la Fondation

Tél. 01 89 11 86 89

cellule.ef@fondationmg.fr

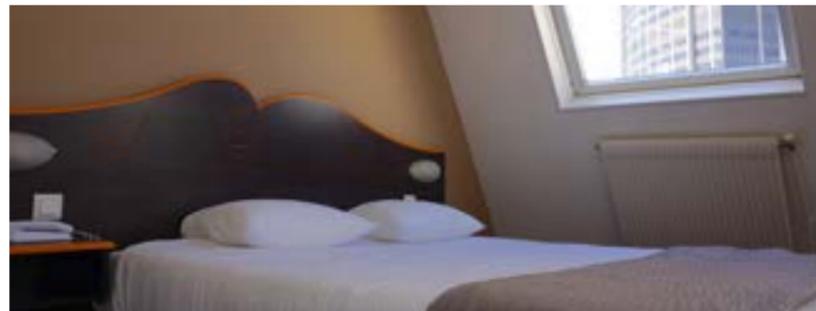


les séjours à Paris

HÉBERGEMENT

34 chambres de 1 à 3 personnes

toutes équipées de salle d'eau avec sèche-cheveux, WC, TV, plateau d'accueil, mini bar et WIFI... Toutes nos chambres sont « non-fumeur ».



SERVICES

- Accueil ouvert 24h/24 et 7j/7
- À la réception : vente de boissons et mise à disposition d'un ordinateur avec accès internet
- Mise à disposition de table et fer à repasser
- Kit bébé : chaise, lit, baignoire, table à langer, rehausseur...
- Parking sécurisé



Prix par nuit et par chambre	tarif hors offre spéciale	tarif offre spéciale	Prix par nuit et par chambre	tarif hors offre spéciale	tarif offre spéciale*
Chambre simple	51	46	Chambre triple	98	89
Chambre double (1 pers.)	57	51	Petit déjeuner	7	7
Chambre double (2 pers.)	68	61	Supplément climatisation (du 14/06 au 12/09)	2	2
Chambre enfant (-18 ans)	41	37	Parking	10	10

* Offre spéciale (3 nuits mini) : du 19 février au 06 mars, du 16 avril au 08 mai, du 09 juillet au 04 septembre et du 17 décembre 2022 au 01 janvier 2023.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Fondation «Maison de la Gendarmerie»
36, avenue du Général de Gaulle
CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX
E-mail : cellule.ef@fondationmg.fr
Tel : 01 89 11 86 89

Les établissements familiaux sont ouverts à tous les personnels civils et militaires de la gendarmerie, ressortissants auprès de la Fondation ainsi qu'aux membres de leur famille à charge jusqu'à 25 ans (la famille est à considérer au sens fiscal du terme). Les ascendants et descendants non à charge peuvent y être admis dans la limite des places disponibles. Dans les établissements, les enfants sont logés avec leurs parents. Si la capacité disponible le permet, et sur demande expresse des parents, les enfants d'une même famille peuvent obtenir une chambre particulière, dans ce cas un complément forfaitaire est dû. Les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis dans les établissements familiaux.

I - RÉSERVATION

Les demandes de séjours sont à adresser par mail (de préférence) ou par courrier à l'établissement concerné (voir page spécifique du catalogue), à partir de la première semaine de janvier. Le document à remplir uniquement par le ressortissant et à envoyer est téléchargeable sur le site www.fondationmg.fr. Durant la haute saison (cf. dates propres à chaque établissement), les séjours courent du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche (hors cas particuliers). Ils sont limités en durée, selon le type de logement : locatif (14 jours) / camping (28 jours) / Chamonix haute saison (7 jours).

II - ADMISSION

Les décisions d'admission peuvent être prononcées soit par le siège de la Fondation soit par les établissements. Durant la haute saison estivale, la priorité d'accès dans les établissements est donnée aux ressortissants ayant au moins un enfant à charge.

Les logements sont attribués aux familles au sens fiscal du terme. Toutes les demandes émanant de celles-ci sont traitées au fur et à mesure de leur arrivée et font l'objet d'une réponse sans délai. Les autres ressortissants (actif sans enfant, retraité avec enfant à charge, retraité avec petits-enfants...) se verront apporter une réponse à partir du 1^{er} mars. Les demandes pour mineurs non accompagnés seront refusées.

En cas de réponse positive, la Fondation fait parvenir au demandeur une décision d'admission indiquant les lieux et dates du séjour, ainsi que les conditions de paiement. Une fois le séjour réglé, aucun courrier n'est envoyé.

En cas de réponse négative, le demandeur est informé.

D'autre part, afin de faciliter son admission dans un autre établissement, le demandeur pourra être contacté téléphoniquement par un agent de réservation qui lui soumettra des propositions concrètes.

III – CONDITIONS DE SÉJOUR

Établissements avec restauration

Le décompte des séjours débute au déjeuner le jour de l'arrivée et se termine après le petit déjeuner le jour du départ.

Les chambres sont disponibles à partir de midi (sauf aléas). Toutefois, en période de vacances scolaires, les chambres sont disponibles à partir de 15 heures.

Il n'est pas décompté de repas en pension ou demi-pension.

Des paniers repas froids (boissons non comprises) peuvent être fournis.

La consommation de repas dans les chambres est interdite.

En principe les enfants de moins de 16 ans logent avec leurs parents. Un complément forfaitaire journalier (18 € en haute saison et 13 € le reste de l'année) est perçu en cas d'occupation d'une 2^e chambre. À partir de 3 enfants, dont l'un est âgé de plus de 11 ans, la 2^e chambre est mise à disposition gratuitement.

Établissements sans restauration

Les logements peuvent être occupés à partir de 17 heures et doivent être libérés avant 10 heures. Dans nos hôtels parisiens, les chambres sont disponibles à partir de 14 heures et doivent être libérées avant 11 heures.

Prolongation de séjour / admission des visiteurs

Les chefs d'établissements sont habilités à accorder des prolongations de séjour dans la limite des places disponibles. Ils décident des admissions pour les visiteurs.

Contrôle des admissions

Lors de la constitution du dossier, les personnes doivent joindre :

- une copie du bulletin de solde ;
- une copie de leur carte professionnelle ou carte de retraité ;
- la carte de conjoint pour les veuf(ve)s ;
- une attestation d'assurance en cours de validité (véhicule automobile et caravane admis dans l'établissement).

Accès des animaux

Afin de satisfaire l'ensemble des vacanciers, la Fondation a mis en place des conditions particulières concernant l'admission des animaux dans certains établissements. L'accès est interdit aux chiens de 1^{er} et 2^e catégorie dans l'ensemble des établissements.

En camping, les animaux sont autorisés. À Hendaye, les animaux de petite taille sont admis hors haute saison. Au relais Moncey, les animaux sont exceptionnellement admis pour les personnels en transit outre-mer.

Dans tous les cas, ils ne doivent pas circuler en liberté et être en règle au plan sanitaire (présentation obligatoire du carnet de vaccination à jour).

Les animaux doivent être identifiables par tatouage ou transpondeur électronique (carte de tatouage ou d'identification électronique). Pour cela, prévenir à l'avance l'établissement.

IV – LES TARIFS

Les tarifs sont fixés par le conseil d'administration de la Fondation.

Aux tarifs journaliers de l'ensemble des établissements s'ajoute une taxe de séjour due à la collectivité locale d'implantation. Son montant journalier varie selon la localisation de l'établissement.

Les personnes non ressortissantes de la Fondation peuvent être admises dans les établissements familiaux, dans la limite des places disponibles. Les tarifs qui leur sont applicables correspondent aux tarifs ressortissant majorés de l'ordre de 30 % en haute saison, 25 % le reste de l'année (45 % sur le relais Moncey).

Établissements avec restauration

Les tarifs s'entendent par journée et varient en fonction de la saison et du groupe d'appartenance :

G1 : veuves / veufs ne disposant que de la pension de réversion (sur présentation de l'avis d'imposition), orphelins à charge, ressortissants titulaires d'une carte d'invalidité à partir de 60 %, gendarmes adjoints volontaires ;

G2 : les autres ressortissants (actifs, retraités, personnels civils, réservistes opérationnels).

Établissements sans restauration

Les tarifs s'entendent par nuitée et varient en fonction de la saison et du type de location.

Camping

Les tarifs s'entendent par nuitée et par emplacement sur la base de 2 personnes. à partir de la 3^e personne présente sur l'emplacement, des tarifs journaliers supplémentaires s'appliquent dans les conditions suivantes :

- enfant de moins de 2 ans ;
- 1^{er} enfant mineur fiscalement à charge
- 2^e et 3^e enfants mineurs fiscalement à charge ;
- 4^e enfant mineur fiscalement à charge et suivants ;
- autre personne ressortissante ;
- animal.

Conformément à la réglementation incendie, le nombre maximum de personnes pouvant séjourner sur le même emplacement est fixé à 6.

En conséquence, les familles dépassant ce nombre doivent réserver un 2^e emplacement sur les mêmes bases tarifaires.

V – LE PAIEMENT

À la date de réception de la décision d'admission, il est impératif de verser un acompte égal à 30 % du coût total du séjour, au siège de la Fondation. À défaut de versement de l'acompte, la réservation ne sera pas validée.

30 jours avant le début du séjour intervient le paiement du solde, au siège de la Fondation. Faute de paiement du solde, la Fondation se réserve le droit d'annuler tout séjour non soldé 15 jours avant le début de celui-ci. Si l'admission est prononcée moins de 30 jours avant le début du séjour, le paiement de la totalité des frais de séjour est immédiatement exigible. Pour toute réservation au relais Moncey, le versement d'un acompte de 25 € est exigé.

VI – RESPONSABILITÉ

La Fondation ne pourrait être tenue pour responsable des cas de force majeure qui l'obligeraient à annuler ou modifier les programmes proposés. Néanmoins, dans ces hypothèses, la Fondation s'efforcera de rechercher et de proposer des solutions de remplacement propres à satisfaire les demandeurs. En cas de dégâts matériels importants ou de non-respect des règles

d'hygiène engageant la responsabilité du ressortissant ou des membres de sa famille, la Fondation conserve le droit de facturer au ressortissant les frais des travaux de remise en état ou de nettoyage. La Fondation se réserve le droit d'interrompre le séjour des ressortissants en cas de manquement grave aux consignes de sécurité de chaque établissement et d'une manière générale aux prescriptions énoncées dans le règlement intérieur.

VII – ASSURANCE

Les ressortissants de la Maison de la Gendarmerie et généralement, toutes les personnes admises dans ses établissements familiaux, bénéficient de la garantie responsabilité civile de l'organisme, pour tous les dommages corporels ou matériels dont celui-ci aurait été reconnu responsable à l'égard des vacanciers, souscrite auprès du SARPGN (3, rue Chanzy – 45056 ORLEANS CEDEX 1).

Le contrat d'assurance garantit, en outre, les dégradations et vols avec effraction des effets personnels des clients dans les chambres ou autres locaux de l'établissement ainsi que dans ses parkings privatifs dans les conditions et limites contractuelles. La garantie n'est pas acquise pour les séjours en toiles de tentes privées et en bengalis.

Les clients doivent en revanche être titulaires d'une assurance «villégiature» couvrant leurs effets personnels et garantissant leur propre responsabilité civile vis-à-vis de la Maison de la Gendarmerie en sa qualité de propriétaire ainsi qu'à l'égard des tiers.

VIII – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les règlements sont à adresser au siège de la Fondation (Cellule comptabilité - 36, avenue du Général-de-Gaulle- CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX) dans les délais prescrits au paragraphe V - PAIEMENT. Seuls les séjours de courte durée, en dehors des périodes de vacances scolaires, peuvent être réglés intégralement dans l'établissement d'accueil. Les règlements peuvent s'effectuer par : chèques bancaires. Ils doivent être signés et correctement libellés à l'ordre de la Fondation Maison de la Gendarmerie.

Chèques-vacances ou e-chèques vacances

La partie supérieure des chèques-vacances ne doit pas être détachée et les coordonnées du prestataire (Fondation Maison de la Gendarmerie) doivent être mentionnées sur tous les chèques transmis. Les règlements par chèques-vacances peuvent être complétés en tant que de besoin par d'autres moyens.

IMPORTANT : les chèques-vacances ne

sont acceptés que dans la mesure où les dates de règlement sont respectées.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour le paiement des acomptes. Il est conseillé d'utiliser le taux de recommandé R3 pour l'envoi des chèques-vacances.

Carte bancaire

Sur le site de la Fondation (www.fondationmg.fr), aller sur la page d'accueil (en bas de page « Paiement en ligne EF») ou sur l'encart « informations pratiques» sur l'établissement concerné. cliquer sur le lien «PAIEMENT EN LIGNE EF FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE», entrer le numéro de connexion internet ainsi que votre nom -en majuscules- et valider.

IX- CONDITIONS D'ANNULATION OU DE RÉDUCTION DE SÉJOUR DANS UN ÉTABLISSEMENT FAMILIAL DE LA FONDATION

Toute demande de remboursement de frais de séjour pour annulation, réduction du séjour ou modification de la composition familiale doit être adressée au siège de la Fondation accompagnée des pièces justificatives (note de service, ordre de mission, certificat de décès, *etc.*). Toute annulation de séjour entraîne des frais administratifs de 25€. Après étude de la demande et en fonction de la raison invoquée, le siège appliquera les conditions présentées dans le tableau page 22.

X- RGPD

Les informations recueillies sont utilisées pour la gestion de votre réservation et de votre séjour. Elles ne sont pas communiquées à des tiers sans votre accord. Ces données sont conservées uniquement par la Fondation Maison de la Gendarmerie pour la durée de la relation entre le ressortissant et ses ayants droit et la Fondation, sans préjudice des délais légaux de prescription. Vous avez un droit d'accès, modification, rectification, portabilité et effacement de vos données. Toute demande doit être adressée au référent à la protection des données personnelles de la Fondation par mail à (donneespersonnelles@fondationmg.fr) ou par courrier à la Fondation Maison de la Gendarmerie - référent à la protection des données personnelles - 36, avenue du Général de Gaulle- CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX.

	Annulation du séjour		Réduction de la durée du séjour accordée		Modification de la composition familiale pour le séjour	
Motifs	Motif impérieux de service justifié par l'autorité hiérarchique ou cas de force majeure (1)	Autres raisons	Motif impérieux de service justifié par l'autorité hiérarchique ou cas de force majeure (1)	Autres raisons	Motif impérieux de service justifié par l'autorité hiérarchique ou cas de force majeure (1)	Autres raisons
30 jours et plus	Remboursement de l'acompte mais frais administratifs conservés par la Fondation		Remboursement de la partie du séjour non effectuée mais frais administratifs conservés par la Fondation	Remboursement de la partie du séjour non effectuée mais frais administratifs conservés par la Fondation	Remboursement du ou des séjour(s) non effectués	Remboursement de 50 % du ou des séjour(s) non effectués
Moins de 30 jours	Remboursement des sommes versées mais frais administratifs conservés par la Fondation	Acompte et frais administratifs conservés par la Fondation		Remboursement de 50 % du séjour non effectué mais frais administratifs conservés par la Fondation		
Annulation pendant le séjour	Le départ anticipé lors d'un séjour (hôtellerie, locatif, emplacement de camping) du fait du ressortissant ne pourra donner lieu au remboursement des nuitées réservées restantes, sauf en cas de force majeure ou circonstances exceptionnelles à justifier : hospitalisation, décès, événements familiaux, nécessité de service, perturbations météorologiques de plus de 4 jours consécutifs rendant inconfortable la poursuite du séjour (uniquement pour les emplacements de camping).					

(1) notamment, décès du demandeur, du conjoint, d'un ascendant direct (père, mère), d'un enfant, hospitalisation d'un membre à charge fiscalement...

Le montant des frais administratifs est de 25 €.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Vous avez la possibilité de demander des disponibilités sur le site de la Fondation (www.fondationmg.fr).

Envoyez directement le formulaire « demande de séjour » disponible dans ce catalogue ou téléchargeable sur notre site à l'établissement de votre choix par e-mail (de préférence) ou par courrier. Vous trouverez les coordonnées des établissements à la page dédiée.

Le service des établissements familiaux reste à votre disposition par téléphone au 01 89 11 86 88 ou 89 ou par e-mail cellule.ef@fondationmg.fr du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures (17 heures le vendredi).



DEMANDE DE SÉJOUR dans un établissement familial de la Fondation Maison de la Gendarmerie

WWW.FONDATIONMG.FR

Cadre réservé à la Fondation

N° de décision :

À RENVoyer À : FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE - CELLULE ÉTABLISSEMENTS FAMILIAUX
36, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX OU DIRECTEMENT À L'ÉTABLISSEMENT DE VOTRE CHOIX.

Pièce(s) jointe(s)

- Pour les veuves et les enfants majeurs à charge
fiscalement, fournir le dernier avis d'imposition
- Autres pièces (carte invalidité...)
- Carte pro

Renseignements sur le ressortissant (et uniquement sur le ressortissant)

- Officier, ous-officier, civil GAV Retraité (e) Veuf / Veuve Réserviste opérationnel

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Tél. portable : _____ N° immatriculation du véhicule: _____

E-mail pro. : _____ E-mail perso. : _____

Choix de l'établissement (mentionner l'ordre de préférence)

- | | | | | | |
|--|-------------------------------------|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Lège-Cap-Ferret | <input type="checkbox"/> Hendaye | <input type="checkbox"/> Argelès-sur-Mer | <input type="checkbox"/> Roquefort-la-Bédoule | <input type="checkbox"/> Saint-Aygulf | <input type="checkbox"/> Chamonix |
| <input type="checkbox"/> Chalet | <input type="checkbox"/> Mobil-home | <input type="checkbox"/> Pavillon | <input type="checkbox"/> Studio | <input type="checkbox"/> Pension complète | <input type="checkbox"/> Pension complète |
| <input type="checkbox"/> Mobil-home | | <input type="checkbox"/> Chalet | <input type="checkbox"/> Studio t+ | <input type="checkbox"/> Demi-pension | <input type="checkbox"/> Demi-pension |
| <input type="checkbox"/> Canada | | | <input type="checkbox"/> Appart. 4 pers. | <input type="checkbox"/> Chambre nuitée | <input type="checkbox"/> Chambre nuitée |
| <input type="checkbox"/> Kiwi | | | <input type="checkbox"/> Appart. 4/6 pers. | Nombre de chambre | Nombre de chambre |
| <input type="checkbox"/> Camping | | | <input type="checkbox"/> Appart. 2/4 pers. conf. | _____ | _____ |
| | | | <input type="checkbox"/> Appart. 4/6 pers. conf. | _____ | _____ |
| | | | <input type="checkbox"/> Appart. 6/8 pers. conf. | _____ | _____ |
| | | | | <input type="checkbox"/> Vue sur le Mont-Blanc | |

Périodes souhaitées (3 choix possibles)

DU _____ AU _____

DU _____ AU _____

DU _____ AU _____

Participants au séjour

Nom / Prénom du ressortissant :	Sexe	Date de naissance	NIGEND ou n° FMG
_____		_____	_____
Nom(s) / Prénom(s) des accompagnants	Sexe	Date de naissance	Lien de parenté avec le souscripteur

Personne à prévenir en cas d'accident (pour les personnes seules)
Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone :

Signature obligatoire du ressortissant

à :

le :

Les informations recueillies sont utilisées pour la gestion de votre réservation et de votre séjour. Elles ne sont pas communiquées à des tiers sans votre accord. Ces données sont conservées uniquement par la Fondation Maison de la Gendarmerie pour la durée de la relation entre le ressortissant et ses ayants droit et la Fondation, sans préjudice des délais légaux de prescription. Vous avez un droit d'accès, modification, rectification, portabilité et effacement de vos données. Toute demande doit être adressée au référent à la protection des données personnelles de la Fondation par mail à donneespersonnelles@fondationmg.fr ou par courrier à la Fondation Maison de la Gendarmerie - référent à la protection des données personnelles - 36, avenue du Général de Gaulle - CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX.





www.fondationmg.fr

**PUBLICATION DE LA MAISON DE LA GENDARMERIE
36, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94300 VINCENNES**



PHOTOS NON-CONTRACTUELLES
SOUS RÉSERVES D'ERREURS TYPOGRAPHIQUES
TOUS DROITS RÉSERVÉS